

# **Compte-rendu du Conseil Municipal**

## **Séance du jeudi 12 février 2009**

### **Présents :**

**F.Dalongeville, P. Bellonnet, V. Joly, A. Szlachta, S. Derriche, P. Lamoureux, D. Herbain, L. Desmet, Laurence Cohen-Carraud.**

**Excusés : F. Meunier, J-P Nuyttens**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 06/02/2009**

Le maire ouvre la séance du conseil municipal à 19h45.

### **1.Report des restes à réaliser**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir reporter les lignes d'investissement restantes sur 2009 soit :

travaux cantine : 33 062,00€

voirie cantine : 166 672,00€

travaux EP : 365 298,00€

achat ordinateur : 2 500,00€

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le report des restes à réaliser.**

### **2.Point travaux**

Les travaux touchent à leur fin. Il reste encore de la terre à placer de part et d'autre du chemin du Noyer. Les peintures au sol seront réalisées un peu plus tard en raison des mauvaises conditions climatiques.

### **3.Service minimum**

Le maire fait un rapide compte rendu au conseil de la rencontre avec le Ministre de l'Education nationale, Xavier Darcos, au sujet du SMA. Sur proposition de l'Association des maires ruraux, une piste est explorée actuellement pour trouver une solution à la mise en place de la loi. En synthèse, ce ne serait plus au maire d'établir une liste mais à l'Education nationale d'identifier les familles dont le besoin du SMA est essentiel.

Un collectif des enseignants du Valois a été créé. La première réunion a eu lieu à Auger-Saint-Vincent.

### **4.Opération immobilière**

Le terrain situé près de l'ancienne voie ferrée va être mis en vente, Pascal BELLONNET sera en charge de ce dossier.

## **5. Délibération pour l'adhésion d'ormoy villers au SIAEP**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
vu la délibération n°12-2008 du SIAEP en date du 18 décembre 2008,

le Maire expose au Conseil Municipal la demande de la Commune d'Ormoy-Villers d'adhérer au syndicat intercommunal pour la réalisation et l'exploitation d'un service de distribution d'eau potable à effet du 1er janvier 2009.

Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'après étude, Monsieur le Président du SIAEP certifie du bon état du réseau de la commune d'Ormoy-Villers.

De plus, la Commune d'Ormoy-Villers garderait à sa charge :

- le remboursement de ses emprunts
- le changement des branchements en plomb
- la mise aux normes de la défense incendie.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que la commune d'Ormoy-Villers adhère au SIAEP**

## **6. Questions diverses**

### **les chats :**

le maire indique au conseil que dans une partie de la commune, des chats semi-sauvages voient leur population beaucoup augmenter, risquant à terme de poser un certain nombre de problèmes. Le maire demande à Patrick Lamoureux de se rapprocher des habitants qui rencontrent des difficultés et de contacter la SPA pour envisager une solution.

### **Fête de l'eau :**

Le maire indique au conseil que la première fête de l'eau aura lieu dans le cadre de la semaine du Développement durable début avril. Cette manifestation se déroulera le samedi 4 et le dimanche 5 avril.

### **Incivilités cimetière :**

Le maire s'est rapproché de la gendarmerie pour évoquer les vols constatés au cimetière. Comme la commune ne peut pas porter plainte en qualité, le maire indique que c'est à chaque famille de réaliser les démarches.

### **Circulation routière :**

Le maire regrette qu'aucune barrière de dégel n'ait été posée dans notre région, suite à la longue séquence de gel. Les dégradations se sont encore amplifiées. Pour le moment, aucun retour n'a été enregistré de la part du Département concernant le dossier RD 98. Le maire indique qu'il va de nouveau solliciter le conseiller général du canton.

### **Modification ramassage scolaire :**

Le nouveau circuit de ramassage scolaire est effectif depuis peu. Le maire regrette toutefois que l'information ait été si mal partagée par le transporteur. La sécurisation autour de l'école est maintenant renforcée.

### **Ecole : les difficultés lors des journées de neige :**

Le maire résume les problèmes rencontrés lors des dernières intempéries hivernales, essentiellement liées aux fortes chutes de neige. Des dispositions exceptionnelles ont dû être

prises, comme dans la gestion des repas de la cantine. Le maire tient à indiquer qu'il regrette qu'aujourd'hui, à la moindre contrariété climatique, les autorités compétentes prennent aussi rapidement la décision de suspendre le ramassage scolaire alors que chacun constate sur le terrain que les conditions de circulation ne sont pas aussi dégradées.

Le maire lève la séance du conseil municipal à 22h45.

Le Maire

Le Secrétaire

Les membres du Conseil Municipal